

**AVIS PUBLIC**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

**MODIFICATION DE L'ENDROIT DE TENUE  
DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le soussigné, Pierre Vaillancourt, Directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité,

**QUE** le conseil modifie le lieu des réunions ordinaires du conseil *pour la tenue des séances du 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et le 5 novembre, à la bibliothèque municipale, 373 Route 105 dans la municipalité de Kazabazua. Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 19h00.*

Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 19 h :

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNE A Kazabazua

CE 13 août 2019

Pierre Vaillancourt, DMA

Directeur général et secrétaire trésorier